

# MODALITÉS

**Merci de retourner le coupon  
dans l'enveloppe T jointe  
ou le déposer dans un des trois lieux suivants :**

Hôtel administratif, 1 Place Martin-Bastard  
05 49 78 79 80

ou

Mairie de quartier du Clou-Bouchet  
10 ter rue Jules Siegfried

ou

Mairie de quartier de la Tour Chabot  
21 rue max Linder

Informations "Plan canicule" sur [vivre-a-niort.com](http://vivre-a-niort.com)

Vos données personnelles sont récoltées et traitées pour la mise en place et la tenue à jour d'un registre légal uniquement dans le but d'aider les pouvoirs publics lors de la mise en œuvre d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et pour l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité sous autorité du Préfet (obligation légale, art. L116-3, L121-6-1 et R121-2 et suivants du Code de l'action sociale et des familles). Leur recueil ne peut résulter que d'une démarche volontaire de votre part : aucune inscription automatique n'est réalisée, votre inscription est donc facultative et ne repose que sur votre consentement. Le responsable de ce registre nominatif est le Maire de Niort.

Pour assurer la mise à jour annuelle de ce registre et vous proposer de vous inscrire, les données permettant de vous contacter peuvent être issues de votre inscription précédente mais aussi des listes électorales. Les destinataires et utilisateurs des données recueillies sont le Maire, les agents de la Direction de Projet prévention des Risques Majeurs et Sanitaires de la Ville de Niort, tous agents municipaux dûment habilités selon besoins (renforts pour mise à jour du registre ou gestion d'alerte), les contacts que vous avez mentionnés, les services de secours en cas d'urgence signalée lors des prises de contacts des services municipaux en cas d'activation du dispositif d'alerte ainsi que, sur sa demande, le Préfet et ses services.

Votre inscription est valable pour une durée de 5 ans. Vos données personnelles sont conservées par contre jusqu'à votre décès ou jusqu'à votre demande de radiation du registre.

Conformément à la Loi n° 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données – Règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27/04/2016), vous disposez de droits d'opposition (vous pouvez être radié à tout moment sur simple demande écrite), d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

Pour exercer ces droits et pour toutes questions relatives à la protection de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la commune par courrier électronique à l'adresse [protectiondonneespersonnelles@mairie-niort.fr](mailto:protectiondonneespersonnelles@mairie-niort.fr) ou par courrier postal à : Délégué à la protection des données – Mairie de Niort – Place Martin Bastard CS 58755 – 79027 Niort.

En cas d'insatisfaction suite à cette démarche, vous pouvez saisir la CNIL aux coordonnées suivantes : 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex 07 ou via <https://www.cnil.fr/fr/adresser-une-plainte>

# CANICULE

**NOTICE D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION  
À LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À LA CANICULE**

**SOYONS ATTENTIFS  
& SOLIDAIRES**



# L'ESSENTIEL À SAVOIR

## LES 3 CONDITIONS DE LA CANICULE

- il fait très chaud le jour : 35°C
- la nuit les températures restent élevées : 20°C
- la vague de chaleur dure depuis 3 jours au moins

## QUELQUES CONSEILS

- je me protège de la chaleur en fermant volets et stores.
- j'évite de sortir aux heures les plus chaudes de la journée.
- je m'hydrate régulièrement, même si je n'ai pas soif et je continue à manger normalement (fruits, crudités).
- j'humidifie mon visage et mon corps (douche, brumisateurs, linge mouillé).
- j'informe mes proches

- je m'inscris sur le registre canicule de la mairie

### En cas de déclenchement du plan d'alerte Météo orange ou rouge canicule,

- je peux contacter le **08 00 88 13 29** Service & appel gratuits
- en cas de malaise, j'appelle mon médecin traitant ou le SAMU (15).

## LES SYMPTÔMES À SURVEILLER

l'exposition à de fortes chaleurs constitue un stress pour l'organisme. Si le corps ne peut maintenir sa température autour de 37°C, des signes comme des crampes musculaires, des insomnies, des étourdissements, des maux de tête violents ou des nausées peuvent apparaître.

# S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE

## POURQUOI ?

pour être contacté lors du déclenchement du plan canicule et recevoir des recommandations.

## POUR QUI ?

- personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile.
- personnes âgées de plus de 60 ans, inaptes au travail, résidant à leur domicile.
- adultes en situation de handicap.

## QUI FAIT LA DEMANDE ?

- la personne concernée.
  - son représentant légal.
  - un tiers : parent, voisin, médecin traitant, services sociaux,...
- La confirmation écrite de la personne concernée est obligatoire.

# PLAN CANICULE

Madame  Monsieur      Date de naissance : .... / .... / ....

Nom de naissance : .....      Nom d'usage : .....

.....      Prénom : .....

Adresse à Niort : .....

Téléphone : .....      Courriel : .....

Vous vivez seul(e) :  oui /  non

J'ai 65 ans ou +

J'ai + de 60 ans et je suis reconnu(e) inapte au travail

Je suis une personne adulte en situation de handicap

• **Avez-vous une aide à domicile ?**     oui /  non

Si oui, précisez le nom de la structure et le numéro de téléphone ?

• **Personnes à prévenir par la mairie :**

Nom : .....      Prénom : .....

Téléphone : .....

Nom : .....      Prénom : .....

Téléphone : .....

• **Médecin traitant :**

Nom : .....      Prénom : .....

Téléphone : .....

Je demande mon inscription au registre communal des personnes fragiles vivant à domicile (valable 5 ans)

Je consens à communiquer mes données personnelles pour la bonne gestion du dispositif

Niort le : .... / .... / 2023      Signature

